

## COMMUNE DE FAVERAYE- MÂCHELLES

## COMPTES-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mars 2015

Le 25 mars 2015 à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Faveraie-Mâchelles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Patrice DOUGÉ, Maire.

- Convocation faite le 12 mars 2015
- Nombre de conseillers en exercice : 15

**Etaient présents** : Patrice DOUGÉ, Laurence VAILLANT, Robert SOULARD, Frédéric LABROUSSE, Dominique PERDRIEAU, Laurent CRÉPEAU, Céline MARTINS, Pascal ANGEBAULT, Régis ERRIEN, Rosemary DEJEANTE, Michelle MICHAUD, Valérie COUTANT et Françoise DUIGOU.

Absents - excusés : Ingrid GALLARD (ayant donné pouvoir à Laurence VAILLANT) - Cécile GOURGUES.

Secrétaire de séance : Dominique PERDRIEAU.

**VOTE DES COMPTES DE GESTION 2014 DU TRESORIER**

Monsieur le Maire présente aux membres présents les comptes de gestion tenus par le Trésorier. Après avoir entendu l'énoncé des chiffres 2014 concernant le budget principal de la commune, et les budgets annexes (assainissement et lotissement des Moulins), considérant que les résultats des chiffres tenus en mairie et ceux tenus en Trésorerie sont identiques, le conseil municipal, après en avoir délibéré, et après un vote à mains levées, par 14 oui sur 14 votants (dont 1 pouvoir), **approuve à l'unanimité, les comptes de gestion 2014 du receveur municipal.**

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014**

Monsieur le Maire quitte momentanément la séance.

Présentation au conseil municipal des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes (assainissement et lotissement des Moulins), qui reprennent les dépenses et recettes de l'année passée.

**BUDGET PRINCIPAL COMMUNE**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES 2014	344 471.24 €	318 809.44 €
RECETTES 2014	399 939.68 €	400 333.19 €
RESULTAT 2014 ( <i>Recettes – Dépenses</i> )	<b>55 468.44 €</b>	<b>81 523.75 €</b>

**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES 2014	23 714.72 €	68 062.33 €
RECETTES 2014	43 989.87 €	62 719.78 €
RESULTAT 2014 ( <i>Recettes – Dépenses</i> )	<b>20 275.15 €</b>	<b>- 5 342.55 €</b>

**BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES MOULINS**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES 2014	2 940.29 €	0.00 €
RECETTES 2014	0.02 €	0.00 €
RESULTAT 2014 ( <i>Recettes – Dépenses</i> )	<b>- 2 940.27 €</b>	<b>0.00 €</b>

Après en avoir délibéré, par vote à mains levées, par 12 oui sur 12 votants, le conseil municipal approuve les comptes administratifs 2014 ci-dessus présentés.

Puis, Monsieur le Maire est invité à reprendre la présidence de la séance.

## AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur le Maire présente les chiffres à affecter de chaque budget, c'est-à-dire les résultats cumulés de chaque budget, dans chaque section, et propose de les affecter comme suit :

### BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat cumulé de 2013 (excédent)	265 707.49 €	Résultat cumulé de 2013	- 127 700.51 €
Affectation au 1068 en 2014	-137 846.56 €		
Résultat 2014	55 468.44 €	Résultat 2014	81 523.75 €
<b>Résultat cumulé de 2014</b>	<b>183 329.37 €</b>	<b>Résultat cumulé de 2014</b>	<b>- 46 176.76 €</b>

<b>001 : besoin de financement</b>	<b>46 176.76 €</b>	
<b>002 : report fonctionnement</b>	<b>137 152.61 €</b>	(183 329.37 € - 46 176.76 €)
<b>Affectation (compte 1068 - rec INV)</b>	<b>46 176.76 €</b>	

### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

EXPLOITATION (Fonctionnement)		INVESTISSEMENT	
Résultat cumulé de 2013 (excédent)	55 112.14 €	Résultat cumulé de 2013	5 378.33 €
Affectation 2013 au 1068	- €		
Résultat 2014	20 275.15 €	Résultat 2014	- 5 342.55 €
<b>Résultat cumulé de 2014</b>	<b>75 387.29 €</b>	<b>Résultat cumulé de 2014</b>	<b>35.78 €</b>

<b>002 : report excédent fonct.</b>	<b>75 387.29 €</b>	
<b>001 : report excédent inv.</b>	<b>35.78 €</b>	

### BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES MOULINS

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat cumulé de 2013	2 940.29 €	Résultat cumulé de 2013	- 0.00 €
Résultat 2014	- 2 940.27 €	Résultat 2014	0.00 €
<b>Résultat cumulé de 2014</b>	<b>0.02 €</b>	<b>Résultat cumulé de 2014</b>	<b>0.00 €</b>

<b>002 : excédent à reporter - Fonct.</b>	<b>0.02 €</b>	
<b>001 : déficit à reporter - Inv.</b>	<b>0.00 €</b>	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **accepte à l'unanimité les propositions d'affectation des résultats.**

## PRESENTATION DES RATIOS

Monsieur le Maire laisse la parole à Mme Nathalie MOISSET, Responsable du Trésor Public de Thouarcé, pour présenter les ratios de la commune et comparer les chiffres de 2013 et 2014. Voici les ratios de 2014 :

	<b>Ratio 2014</b>	<b>Seuil d'alerte</b>
<i>Equilibre financier</i>	0.9313	1
<i>Rigidité des charges de structure</i>	0.5125	0.56
<i>Endettement (mesuré en ressources de fonctionnement)</i>	0.6440	1.5

## **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015**

Les taux votés en 2014 sont les suivants :

- Taxe d'habitation .....	: 9.96 %
- Taxe foncière bâti .....	: 7.34 %
- Taxe foncière non bâti .....	: 16.02 %
- Contribution Foncière des Entreprises .....	: 11.53 %

Les montants des bases prévisionnelles 2015 ont été communiqués la veille par les services fiscaux et laissent prévoir un produit de 106 871 € (**auxquels il faut soustraire le FNGIR de 17836 € à reverser à l'Etat par la commune**).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par vote à bulletin secret, sur 14 votants dont 1 pouvoir :

- 1 % : 11 voix
- 2 % : 2 voix
- 0 % : 1 voix

décide **d'augmenter de 1 %** les taux pour 2015.

**Les taux d'imposition pour 2015** seront donc les suivants :

- Taxe d'habitation .....	: 10.06 %
- Taxe foncière bâti .....	: 7.41 %
- Taxe foncière non bâti .....	: 16.18 %
- Contribution Foncière des Entreprises (CFE) .....	: 11.64 %

## **VOTE DES BUDGETS (principal + annexes)**

Après avoir donné lecture des propositions de recettes et dépenses prévues au Budget Primitif 2015, pour le budget principal et les budgets annexes, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de les approuver ou les rectifier.

Après délibération des membres présents, et suite à un vote à mains levées, le Conseil Municipal **adopte** à l'unanimité le projet de Budget Primitif 2015 pour chaque budget.

Lesdits documents s'équilibrent en dépenses et recettes aux sommes de :

### **BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2015**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
<b>DEPENSES</b>	522 932.61 €	310 407.87 €
<b>RECETTES</b>	522 932.61 €	310 407.87 €

### **BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2015**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
<b>DEPENSES</b>	122 619.31 €	89 135.09 €
<b>RECETTES</b>	122 619.31 €	89 135.09 €

### **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES MOULINS 2015**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
<b>DEPENSES</b>	1 530.02 €	0.00 €
<b>RECETTES</b>	1 530.02 €	0.00 €